



Bruno Colin, Chassagne-Montrachet (Bourgogne)

Santenay 1er Cru «Les Gravières» AOC

Millésime	2023
Viticulteur	Bruno Colin
Région	Bourgogne
Degré	13% vol.
Cépages	100% Pinot Noir

Vinification

Le vin est issu d'une parcelle de 0,38 hectare située sous les climats «La Comme» et «Beauregard». Les vignes de Pinot Noir, plantées en 1988, s'épanouissent sur des sols argilo-calcaires cultivés selon les principes de l'agriculture biologique. Le sol est travaillé mécaniquement, accompagné de labours. Les raisins sont récoltés à la main, puis soigneusement triés et égrappés sur une table vibrante. La macération dure 15 jours avec une intervention minimale. L'élevage se fait pendant 12 mois en fûts de 350 litres, dont 15 à 20% sont neufs, suivi d'un affinage de 4 à 6 mois en cuve avant la mise en bouteille.

Notre note de dégustation

Robe rubis. Le nez révèle un bouquet élégant et complexe, mêlant des arômes de fruits rouges mûrs tels que la cerise et la framboise, complétés par de fines notes épicées et des nuances terreuses subtiles. En bouche, le vin est ample et soyeux, avec un bel équilibre entre fraîcheur fruitée et tanins veloutés. Sa structure fine et son acidité vive lui confèrent une longueur et une profondeur remarquables.

WEIBELweine

Bruno Colin

Bruno Colin est un vigneron passionné, doté d'une solide formation technique et commerciale acquise à la prestigieuse école viticole de Beaune. En 1993, il rejoint le domaine familial Michel Colin-Deleger, où il travaille aux côtés de ses parents et de son frère. En 2003, la famille décide de scinder le domaine en trois entités indépendantes: le Domaine Michel Colin-Deleger, le Domaine Philippe Colin et le Domaine Bruno Colin. L'année suivante, Bruno vinifie son premier millésime en son nom – le début d'une belle aventure personnelle. Aujourd'hui, Bruno Colin exploite environ 8.55 hectares de vignes dans certains des terroirs les plus prestigieux de la Côte de Beaune – notamment dans les communes de Chassagne-Montrachet,

Puligny-Montrachet, Saint-Aubin, Santenay et Dezize-les-Maranges. Avec un total de 20 appellations – dont huit Premiers Crus à Chassagne-Montrachet – Bruno attache une grande importance à révéler le caractère unique de chaque parcelle. Avec une grande sensibilité pour l'équilibre et l'élégance, il parvient à capturer l'âme de chaque parcelle dans ses vins – précis, nuancés et empreints de personnalité.



Convient avec

